Pour se sentir bien dans son travail de maçon







Dormir suffisamment



Avoir des repas réguliers et équilibrés



Respecter les dispositions de sécurité



Éviter les boissons alcoolisées



Éviter les substances psychoactives

Numéros utiles :

Tabac Info Service: 39 89 ou sur www.tabac-info-service.fr
Alcool Info Service: 0 980 980 930 ou sur www.alcool-info-service.fr
Drogue Info Service: 0 800 23 13 13 ou sur www.drogues-info-service.fr

Gardons le contact

Pour tout conseil concernant votre santé au travail, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail ou à l'infirmière en santé au travail sur l'un de nos sites de l'Ouest Hérault.

Lodève



Clermont l'Hérau

Bédarieux

St Pons de Thomières







Pézenas

/alras-Plage

Siège social

79, avenue Georges Clémenceau BP 40080 34502 Béziers Cedex Tél. 04 67 09 27 70 Fax 04 67 09 27 79

Béziers Ouest

1, rue des Anciennes Carrières 3CA - ZAE Cantegals 34440 Colombiers Tél.: 04 67 35 83 40

Béziers Est

19, avenue Jean Foucault ZI - BP 40080 34502 Béziers Cedex Tél. : 04 67 09 29 46

www.aist-beziers.org

Ague

Centre Médical Vitalis 2, rue Dr. Schweitzer Route de Rochelongue 34300 Agde Tél.: 04 67 01 69 50

Bédarieux

PRAE Cavaillé Coll 14, rue Aristide Cavaillé Coll 34600 Bédarieux Tél.: 04 48 44 01 50

Pézenas

Immeuble Espace Laser Boulevard Paul Vidal de Lablache 34120 Pézenas



sur la v

Association Interprofessionnelle Santé Travail Béziers Cœur d'Hérault

Les risques liés au métier de

Maçon



Le métier de maçon en un coup d'œil

Quels sont les risques du métier?

Comment se protéger de ces risques ?



Pénibilité du métier : manipulation de charges lourdes, gestes répétitifs, travail dans toutes les positions (accroupi, à genoux, bras en l'air,...), travail en hauteur.



Avoir des douleurs articulaires (mal de dos, douleurs articulaires), glisser, tomber, se blesser.



Alterner les tâches, plier les genoux pour soulever des charges lourdes et se placer face aux objets à porter. Porter des chaussures de sécurité, un casque et utiliser les échafaudages.



Utilisation d'outils/objets coupants (truelle, ferraillage,...), d'outils vibrants (marteaux-piqueurs,...) et d'outils électriques (perceuses, ébarbeuses,...).



Blessures (coupures,...) de soi et des autres. Fourmillement dans les mains, crampes. Risque d'électrisation.



Utiliser les outils adéquat et travailler avec des gants. Brancher/débrancher avec les mains sèches et éviter d'avoir des cheveux/vêtements flottants près des machines.



Travail dans le bruit causé pas son travail et le travail des autres.



Apparition d'acouphènes, fatigue, surdité prématurée.

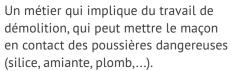
Ne pas entendre les consignes de sécurité.



Utilisation du matériel de protection (casque antibruit, bouchons d'oreilles).



Utilisation de produits chimiques (ciments, colles,...).





Intoxications respiratoires: toux, essoufflement, éternuement, nez qui coule, asthme, malaises...
Développement de maladies pulmonaires (cancer,...). Réactions sous forme de rougeurs cutanées et de démangeaisons.



Utilisation du matériel de protection (masques anti-poussière, lunettes, gants), se laver régulièrement les mains et se changer/doucher en terminant le travail. Lire les étiquettes, fermer les pots et laisser les produits dans les emballages d'origine.



Travail en extérieur (froid, chaleur, pluie,...).



Avoir des engelures, des rhumes, des coups de soleil, des insolations,...



Porter des vêtements adaptés (chauds en hiver et couvrant en été), s'hydrater régulièrement et utiliser de la crème solaire (danger de cancer le la peau).



Travail régulier en équipe.



Être gêné et dépendant du travail des autres.



Respecter les consignes.